

Lundi 11 Mai 2015

ACTU SPORT FAITS-DIVERS LOISIRS ANNONCES

Recherchez une commune, un st.

Grand-Angoulême
Pays de Cognac
Pays Angoumois
Sud-Barbezieux
Pays Ruffécois
Charente Limousine



Les blogs invités CL
Les chroniques des blogueurs invités



Témoin d'un événement? Alertez nous!
Envoyez vos infos à CL



Les chroniques du SA XV

Romain Chabat
envoyé spécial de CL



Premier festival
Spiderland



Le blog Carambar
Un petit coin sympa pour discuter

Aussac-Vadalle : une soirée sauvage fait tousser les riverains

12h28 par Amandine Cognard | Mis à jour il y a 1 heure

27 réactions

Recommander

511

Tweeter

4

8+1

1



1 / 2

C'est ici près de cette grange, que des centaines de personnes ont débarqué dans la nuit de samedi à dimanche pour faire la fête. Photo d'archives G. Desaphy

Les habitants de la commune de Aussac-Vadalle n'ont pas beaucoup dormi dans la nuit de samedi à dimanche. En fin d'après-midi, samedi, des centaines de personnes ont débarqué dans la clairière de Puymerle, équipés de grandes enceintes.

"Les organisateurs n'avaient prévenu personne, ni demandé aucune autorisation, assure Gérard Liot, le maire de la commune. Ils ont déclarés être 300 mais j'estime qu'ils étaient plus de 1000. Ils arrivaient de partout : Bordeaux, Le Mans, Poitiers, Niort... Il était trop tard pour leur demander de partir."

La musique a battu son plein jusqu'à 10 h dimanche matin. *"On l'entendait dans toute la commune et même jusqu'à Nanclars et Coulgens"*, raconte le maire, dont le téléphone a chauffé dimanche, pour accueillir les plaintes d'habitants mécontents.

Les gendarmes se sont postés aux abords du site et ont contrôlé 120 personnes. Un contrôle d'alcoolémie et un contrôle de stupéfiants se sont avérés positifs. Si la plupart des fêtards sont repartis dès dimanche, une cinquantaine de personnes est toujours sur le site.

TAGS Coulgens, Nanclars, Musique, Faits divers

Recommander

511

8+1

1

Tweeter

4

Angoulême
15°/ 28°
mardi
15°/ 26°
mercredi
18°/ 25°

Recherchez une commune, un st.

NOVOTEL LISBOA
LISBOA

SOFITEL LISBON
LIBERDADE
LISBOA

à partir de

Réservez

à partir de

Réservez

MERCURE LISBOA
HOTEL
LISBOA

IBIS LISBOA JOSE
MALHOA
LISBOA

à partir de

Réservez

à partir de

Réservez

ÉDITION ABONNÉS



PROFITEZ DES AVANTAGES NUMÉRIQUES

Le journal à télécharger + accès illimité aux articles web et applis

JE M'ABONNE

ABONNÉ PAPIER ? ACTIVEZ VOTRE ACCÈS

ARTICLES ABONNÉS

MÉTÉO

15°/ 28°
Aujourd'hui15°/ 26°
Demain18°/ 25°
Après-demain

Maisons / Villas
190 m², 95000 €
COULGENS



Toyota Avensis
18490 €
Cognac

DANS LES COMMUNES VOISINES

ABONNÉS **AGRIS** Agris: leur salon fermé, les coiffeuses continuent

ABONNÉS **SAINTE-COLOMBE** Sainte-Colombe: l'école de la mode

ABONNÉS **LA ROCHELLE** Des bijoux dans un écrin Démonstrations au programme

ABONNÉS **SAINT-ANGEAU** Ecoles de foot:

Vos commentaires 27

Réagir

**pivoine** 11 Mai 2015, 16:59

HANNIBAL : 2 infractions avec 1000 personnes dans une rave...Force n'est plus à la loi mais à l'illégalité en toute impunité cela ne durera pas autant que les impôts

Alertez

**climax16** 11 Mai 2015, 16:33

@ vive la france,

Alertez

+1, j'aime bien l'idée du lisier.

j'espère au moins que le site est propre, car c'est un endroit magnifique

**olivier mesnard** 11 Mai 2015, 16:09

Bonjour Luluberlut

"le nombre fait la force et donc la loi". Vous venez de définir stricto sensu (tant qu'on peut faire encore un peu de latin) la démocratie !!!
C'est pour ça que certains complètent : c'est aussi le respect des minorités.

Alertez

**Nonolemo** 11 Mai 2015, 15:55

Les forces de l'ordre font office de videurs assermentés et permettent que la loi soit bafouée. On parle beaucoup de décadence dans ce pays, mais il suffit d'avoir assisté une fois à une free party où la ketamine fait des ravages pour comprendre dans quel état est notre jeunesse.

Alertez

**HANNIBAL** 11 Mai 2015, 15:53

Le Maire affirme plus de 1000 , les gendarmes controlent seulement 120 personnes et sur ces 120 seules deux personnes sont en infraction ! Donc "998" sont clean , que demande le peuple !

Alertez

**Nonolemo** 11 Mai 2015, 15:50

Il faut vraiment que les riverains se bougent pour porter plainte maintenant. Les basses fréquence de la techno sont terriblement nocifs pour la santé, j'ai un ami raveur qui est devenu sourd. Je trouve dingue que dans ce pays la loi sur le bruit ne soit pas appliquée et que tout un chacun peut aller où bon lui semble avec des amplis énormes emmerder quatre ou cinq villages jusqu'à 10 h !!!!

Alertez

**PATCHAMAMA** 11 Mai 2015, 15:27

@ Chris du 16

Alertez

vous vous êtes très tolérants : il y a diverses façons de faire la fête mais ce genre de manifestation n'est pas des plus clean me semble t'il ?

**chrisdu16** 11 Mai 2015, 15:04

Quel tolerance !

Alertez

Vous n'avez jamais été jeune ?

Vous avez mal dormi un week-end, ouah quel drame !

Si le site n'est pas déterioré et que ce n'est pas tous les samedi je ne vois vraiment pas ou est le problème que les jeunes fassent la fête dans un champ.

L'ordre et la morale, la nostalgie camarade !

**marc** 11 Mai 2015, 14:55

ont ne dit pas soirée sauvage ont dit techno party ou rave party dans la clairière de Puymerle normal à chaque fois c'est un refus les jeunes d'aujourd'hui n'ont plus le droit de s'amuser n'importe où comme moi je le faisait au 20/20 à Saint-Même-les-Carrières.

Alertez

**Crazuc** 11 Mai 2015, 14:36

et jusqu'à Valence aussi... pas fort mais un petit "boum boum" dimanche matin.

Alertez

**Rurale16** 11 Mai 2015, 14:21

"On l'entendait dans toute la commune et même jusqu'à Nanclars et Coulgens" Je confirme, on l'a aussi entendu jusqu'à St George et aussi Puyréaux ! Il est inadmissible de faire chier les honnêtes citoyens et encore plus quand ils travaillent de nuit ce qui est mon cas. Mais bon repos à la "cinquantaine de personnes [...] toujours sur le site ", qui profite de leur lundi pendant que les autres sont obligés d'aller bosser. Quand au fait que "Les organisateurs n'avaient prévenu personne, ni demandé aucune autorisation, assure Gérard Liot, le maire de la commune", je suis septique ! Je constate juste qu'il existe des lois contre la tonte de pelouse avant 10h le dimanche ou encore un coq qui chante ou des chiens qui jappent, mais pour ce genre de "nuisances" il semble que nous soyons obliger de les SUBIR. Pauvre France.

Saint-Angeau, le bon élève

ABONNÉS JAULDES Le salon des arts de

Jauldes accueille les amateurs

**ALPHA CONSTRUCTIONS**www.alpha-constructions.net

Une passion la maison.Découvrez tous nos modèles de maison à partir de 84000€* (*prête à décorer)

**LA FORCE DE TRYBA, C'EST LE CHOIX !**authentique-fenetre.tryba.com

Fenêtres, portes, volets, portes de garage, portails de jardin... Alu, PVC, bois-Neuf ou rénovation

CREDIT D'IMPOT 30%

**PROJET DE MAISON PERSONNALISE**

vidéo, blog, facebook, cliquez

Constructeur en Charente et Charente Maritime depuis 1987, +2500 maisons → plans, photos, terrains

**LOTOS, BALS, BELOTE**

telechargez la rubrique >>>

Retrouvez près de chez vous, les animations de la semaine

DIFFUSEZ VOTRE ANNONCE ICI**LES + Lus Commentés Partagés**

- | | | |
|----------|--|--------------|
| 1 | Revivez la rencontre SA XV- Nevers | 28945 |
| (22-27) | [vidéo] | |
| 2 | Arbitre agressé à Baignes: | 6289 |
| | "Insupportable"pour le président des arbitres du Centre-Ouest | |
| 3 | SA XV - Nevers: "On a livré une belle bataille" | 5139 |
| | [vidéos] | |
| 4 | Aussac-Vadalle : une soirée sauvage fait tousser les riverains | 4547 |
| | | |
| 5 | Un automobiliste flashé à 249 km/h sur une route d'Indre-et-Loire limitée à 90 km/h | 4522 |

I



babyba 11 Mai 2015, 14:12
en 2017 votons tous ex6xphilippe president le meilleurs il a réponse a tout...

Alertez



ViveLaFrance 11 Mai 2015, 14:06
Pour répondre a certains je pense que les forces de l'ordre n'attendent que l'ordre d'y aller, après c'est la justice qui décide et ont connaitre tous la rapidité d'action de ce cher ministère !!!
Après y a d'autres solutions quand c'est possible : épandage de lisier à proximité, coups de pied au cul, bulldozer,

Alertez



franck_laloye 11 Mai 2015, 14:05
Z'ont réveillé les vieux ? Hi hi hi.....

Alertez

Vilains garnements va.....



calauma3 11 Mai 2015, 13:58
Ex Philippe 6 Président !!!! il a réponse à tout !! c'est le plus FORT !!!!

Alertez



coltar 11 Mai 2015, 13:56
C est un peu comme les squatters qui s installent et qu on ne peut plus expulser.
C est le bordel! Et oui l union fait la force et on baisse le pantalon

Alertez



jac 11 Mai 2015, 13:49
@Ex6 Philippe

Alertez

Ya pas à dire : vous êtes trop fort ! Voilà tout.



Balbal 11 Mai 2015, 13:43
rendons à César !.....

Alertez

Soyez aimable de ne pas continuer à taper sur ce Maire, (que je ne connais absolument pas), à ce niveau là, le maintien de l'ordre relève du Préfet de la Charente. Les forces de l'ordre n'ont fait qu'appliquer ses instructions !...



Balbal 11 Mai 2015, 13:40
Ben moi, qui ai vécu la frairie de Puymerle, ça me fait plaisir de savoir que le site revit !!!.... La nature à horreur du vide !!!

Alertez



grognon 11 Mai 2015, 13:39
Ah, si ça avait été 20 licenciées qui avaient occupé 2 heures le Medef local, vous auriez vu avec quelle célérité ils auraient été virés avant même que la CL en soit informée !!!!

Alertez



PATCHAMAMA 11 Mai 2015, 13:35
Le maire n'a pas l'air très efficace "trop tard pour leur demander de partir" s'ils avaient été sans son jardin il aurait sûrement plus bougé
Certains sont encore là : le lieu est il privé ou non ?? si privé de quel droit entre t'on dans une propriété privée ? il est vrai que devant l'inefficacité de nos dirigeants les gens ne sont pas prêts de respecter les lois

Alertez



Serge_karamazov 11 Mai 2015, 13:32
Et c'était une super soirée, sans débordements.

Alertez



JonathanA 11 Mai 2015, 13:29
Toutefois, ladite circulaire précise qu' "aucune disposition ne prévoit la saisie du matériel" si le nombre de participant est de moins de 500 personnes (et uniquement), en l'occurrence ici nous avons deux nombres : 300 pour les organisateurs, 1 000 pour le Maire.

Alertez



Jenna 11 Mai 2015, 13:28
joli pied de nez après l'interdiction du festival des fleurs électroniques !

Alertez



Aurelien_Bruand 11 Mai 2015, 13:16
et oui c est l égal les saisie de son sont plus possible grasse a la circulaire du 25 mars 2015 ;)

[Alertez](#)**luluberlut** 11 Mai 2015, 13:11

. Ils ont déclarés être 300 mais j'estime qu'ils étaient plus de 1000. Ils arrivaient de partout : Bordeaux, Le Mans, Poitiers, Niort... Il était trop tard pour leur demander de partir !!!! volà ce qui me gêne dans ce discourt c'est que vu le nombre on ne peut rien faire ,donc le nombre fait la force "évidemment " et donc par la même la loi ?? je propose de cére en France des compagnie des combats spécialisées dans ce genre de chose "entre autres " et spécialisée aussi dans le combat de rue afin aussi de récupérer certains quartiers ou les dealers font ce qu'ils veulent !!! on est capable d'aller soir disant rétablir la paix à l'autre bout du monde on ne serait pas capable de faire respecter la loi sur notre territoire Français ?? mais c'est d'un ridicule !!! c'est une non concordance !!! ou alors c'est une volonté délibérée au niveau politique ?? mais dans quel but ?? 30 ans de laxisme on vois aujourd'hui les résultats !!

[Alertez](#)**Ex6 Philippe** 11 Mai 2015, 12:42

"Les organisateurs n'avaient prévenu personne, ni demandé aucune autorisation,"

[Alertez](#)

Bien, il fallait juste les faire décamper par une action des forces de l'ordre.

Au lieu de se poster aux abords, ils rentrent et prennent les organisateurs et saisissent les sources d'énergies.

Pas compliqué, mais encore faut il le vouloir!

[Réagir](#)

Les principaux titres

[Actualité](#) [Sport](#) [Faits-divers](#) [Loisirs](#)


ngs gratuits : après 17h
t samedi après-midi
maire de proximité....



Parkings souterrains
tarifs + 20%
des bancs grillagés e
sdf à Noël



CHASSE ET PÊCHE Pêche: un
silure de 1m56 au lac du Mas
Chaban



ROCHEFORT Rochefort: Un
Charentais soupçonné
d'agression sexuelle dans une
station de lavage



CHARENTE-MARITIME Les
hôtels de Cognac parmi les
plus accueillants du Poitou-
Charentes



INSOLITE Etats-Unis: elle donne
naissance à des jumelles qui
n'ont pas le même père

ÉDITION ABONNÉS

PROFITEZ DES AVANTAGES NUMÉRIQUES :

Le journal à télécharger
+ accès illimité aux articles web et applis

[JE M'ABONNE](#)[DÉJÀ ABONNÉ ? SE CONNECTER](#)